Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. XXIII — No. 39 | Sudbury, Ont., le 8 avril, 1965 | le numéro: 10 cents

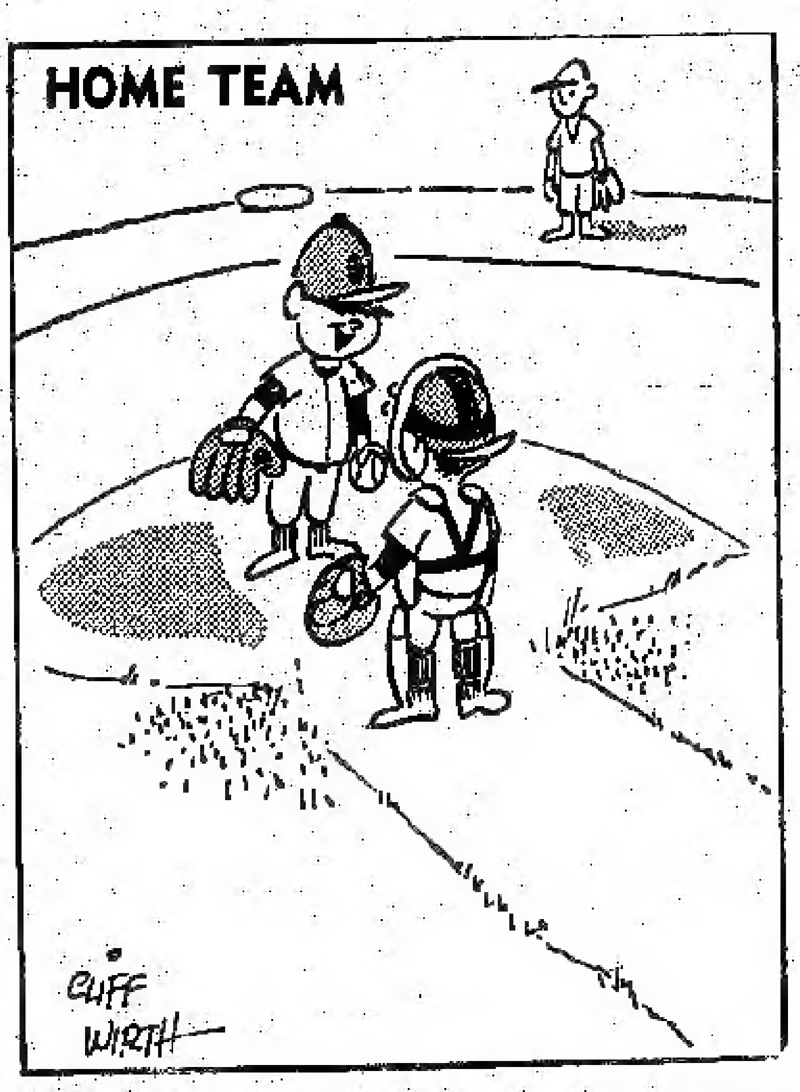

"Je vais essayer ma dernière invention, la courbe séparatiste!"

Députés de l'Ontario mieux payés

TORONTO — L'Assemblée législative de l'Ontario a été saisie d'un projet de loi augmentant le traitement et les allocations de dépenses des députés de $4,000 et $5,000 par session.

Le premier ministre, M. John Robarts, qui a proposé la résolution, a également fait savoir que, selon le projet, les députés pourront obtenir une indemnité de 10 cents du mille pour 15 trajets de leur domicile à Queen's Park, au lieu de 6 comme auparavant.

Le traitement d'un membre de la législature passera de $5,000 à $8,000, tandis que l'allocation de dépenses, qui n'est pas impossible, de $2,000, s'élèvera à $3,000 pour les représentants de la région métropolitaine de Toronto, et à $4,000 pour les autres. Les membres du cabinet verront leur salaire augmenté à $25,000 ou $26,000, selon leur lieu de résidence.

Les deux partis de l'opposition ont annoncé leur intention de voter en faveur du bill qui sera étudié par un comité mixte après la seconde lecture. Le projet devrait être approuvé au cours de la session actuelle.

En présentant la nouvelle loi, M. Robarts a déclaré que le présent traitement d'un député, à $7,000 est tellement peu élevé qu'il empêche plusieurs hommes de valeur et d'expérience de se lancer dans la politique.

Le chef du parti libéral, M. Andrew Thompson, qui représente l'opposition officielle, reçoit le salaire d'un ministre, mais le leader du Nouveau parti démocratique, M. Donald MacDonald, ne se voit accorder que l'indemnité d'un député ordinaire.

ELLIOT LAKE DEVIENT UN CENTRE CULTUREL

TORONTO — Le premier ministre Pearson assistait tout récemment à la cérémonie marquant l'entrée en fonctions des gouverneurs du premier centre fédéral-provincial pour l'éducation des adultes. Le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario partageront également les frais d'entretien de ce centre, qui sera érigé à Elliot Lake. Cette ville minière était en train de devenir une ville fantôme par suite d'une brusque chute dans la demande pour le genre d'uranium dont on faisait l'extraction à Elliot Lake. Pour ne pas perdre les investissements en équipement faits dans cette ville, elle a été choisie comme cite du centre d'éducation des adultes. On y enseignera, semble-t-il, une très grande variété de matières.

A l'Université de Sudbury

BOURSE A M. HUGUES ALBERT

M. Hughes Albert, professeur adjoint de philosophie à l'Université de Sudbury séjournera pendant deux ans à l'Université de Strasbourg en France. M. Albert est le récipiendaire d'une bourse d'études de l'Université de Sudbury. Cette nouvelle fut annoncée récemment par le Très Révérend Père Lucien Matte, S.J., Recteur de l'Université de Sudbury.

M. Albert est né à Kapuskasing Ontario, en 1938. En 1960, il obtenait son B.A. de l'Université de Sudbury. Après avoir complété sa Maîtrise en philosophie de l'Université d'Ottawa, il est chargé de cours en philosophie à l'Université de Sudbury.

Pendant les deux années qu'il passera bientôt en France, M. Albert espère obtenir son doctorat en philosophie. Le sujet de sa thèse sera "La conception dialectique et l'histoire de Merleau-Ponty".

M. Albert travaillera sous la tutelle de Georges Gusdorf, professeur éminent, ancien élève et ami de Merleau-Ponty. M. Gusdorf est l'auteur de plus de 14 travaux majeurs en philosophie.

M. Albert est un des premiers gradués de l'Université de Sudbury à enseigner pour son "Alma Mater". Il est, en plus, le premier laïc à recevoir une bourse pour parfaire des études poussées. Ce sera de $5,000.

Conseil d'étudiants

L'association des étudiants de l'Université de Sudbury a tenu récemment des élections pour nommer un nouveau conseil. Les membres de ce conseil sont: M. André Lafond, président; né à Lorrainville, Québec, il est étudiant de deuxième année en sciences politiques et économiques. Il est assisté de M. Daniel Gobin, vice-président pour la section anglaise; M. Maurice Boutet, vice-président pour la section française; Mlle Claire Greco, secrétaire; M. Roger Robert, trésorier. Ce conseil sera en fonction pour l'année académique 1965-66.

Même si la dystrophie musculaire condamne Debbie Selmes à la chaise roulante, la petite est heureuse: elle vient d'apprendre que le public canadien a fait preuve d'une générosité sans précédent au cours de la dernière campagne de souscription publique de l'Association Canadienne contre la Dystrophie Musculaire (ACDM). En effet, les solliciteurs bénévoles de l'ACDM ont recueilli la somme de $473,000 — un chiffre record. Comme par le passé, ce sont nos sapeurs-pompiers qui ont été les chefs de file: ils ont sonné aux portes, organisé des jours de quête publique et soirées dansantes, et distribué des milliers de tirelires à collecte dans nos villes, petites et grandes, d'un bout à l'autre du pays. Le succès de nos sapeurs-pompiers a ravivé l'espoir de Debbie et des 20,000 Canadiens qui partagent son sort. Leur seul espoir, c'est de voir nos hommes de science trouver enfin la clé du mystère qu'est la dystrophie musculaire. A cette fin, l'ACDM subventionnera cette année non moins de 50 projets de recherche, dont les deux objectifs de base sont de dépister la cause de la DM, et d'y inventer un remède. Le beau travail de nos sapeurs-pompiers en 1964 leur permettra de pousser de l'avant sur 50 fronts en 1965. (Photo: J. Rooke)

LE STADE DE L'EXPO — Dans l'immense amphithéâtre qui contiendra 25,000 places, auront lieu des spectacles de tous les genres: les carrousels, les cavalcades, et évidemment toutes les grandes manifestations sportives. La construction du Stade, qui sera situé sur la jetée Mackay, est déjà commencée.

Nomination de M. Roland Bériault au Ministère ontarien de l'Education

Monsieur Bériault, un homme d'expérience qui est qualifié comme professeur et administrateur d'écoles vient d'être nommé au Conseil de Développement et des Lignes de conduite au ministère de l'Education en Ontario.

L'honorable William G. Davis, ministre de l'Education, a annoncé que M. Roland Bériault d'Ottawa deviendra membre de ce Conseil. Le but du Conseil est de poursuivre des études continues des lignes de conduite en matière d'éducation et de maintenir un contact avec les comités actuels et futurs qui ont trait spécialement au domaine des lignes de conduite.

En annonçant cette nomination, M. Davis a souligné que la province est heureuse de se prévaloir au ministère de l'Education des services d'un homme du calibre de M. Bériault. Il a fait une énorme contribution à l'Education et sera assurément un actif au Conseil de Développement et des Lignes de conduite au ministère de l'Education. Il entrera en fonction le 1er mai.

M. Bériault est né à Ottawa et a reçu son éducation au Collège St-Alexandre et à l'Université Laval où il obtint son baccalauréat ès arts. Il fréquenta l'Université d'Ottawa où il décrocha un diplôme d'enseignement bilingue.

M. Bériault est présentement membre du comité ministériel créé en vue d'étudier la formation pédagogique des instituteurs des écoles élémentaires. Par le passé, il fut membre actif de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario et fut le premier secrétaire de l'Association des Enseignants franco-ontariens.

Après avoir enseigné pendant une période de six ans, il devint comptable au ministère des Fi-

(suite à la page 2)

LA RUBRIQUE internationale

La réunion de Moscou

PAR DAVID Floyd

En dépit d'efforts désespérés de la part des Russes pour le cacher, la véritable signification de la réunion des dirigeants communistes, qui s'est ouverte à Moscou le 1er mars, est que le mouvement communiste est profondément divisé et le restera probablement pour longtemps. A vrai dire, il était juste de dire dès que la conférence s'est ouverte en l'absence des représentants du parti communiste chinois et de six autres partis communistes qu'il n'y a pas de "mouvement communiste" dans le monde, mais bien deux mouvements communistes, l'un se réclamant de Moscou et l'autre de Pékin.

C'est là un fait important, susceptible d'avoir des conséquences de grande portée non seulement pour les communistes, mais pour le reste du monde également. La cassure entre les Russes et les Chinois est apparente depuis au moins 1960, et la nature de leurs divergences est connue depuis longtemps. Mais jusqu'à ce que se tienne ce rassemblement "croupion", il était encore possible aux deux camps de prétendre que "l'unité" fondamentale du mouvement communiste n'avait pas été ébranlée par le différend sino-soviétique. Ce n'était, disait-on, qu'une querelle de famille.

Quoi qu'il advienne de la réunion de Moscou, le masque de "l'unité" est maintenant tombé. L'extraordinaire secret dans lequel la conférence s'est tenue n'a pu dissimuler le fait que le mandat du Kremlin ne s'étend plus sur tout le monde communiste. Il était inévitable que les communistes chinois boycottent la réunion et il n'y a rien d'étonnant à ce que les Nord-coréens et les Nord-vietnamiens les aient imités. Rien de surprenant non plus à ce que l'autre parti communiste régnant, à savoir le parti albanais, qui est chinois que les Chinois eux-mêmes, ait refusé de se rendre à Moscou. Mais les Russes ont dû être très déçus que ni le parti japonais, ni le parti indonésien (celui-ci étant le plus important du monde), n'aient jugé bon de répondre à l'invitation de Moscou. Toutefois, le plus dur à avaler pour les Russes a dû être l'absence des communistes roumains. Pour la première fois l'un des "satellites" est-européens de la Russie a jugé bon de défier le Kremlin. La Roumanie, membre du pacte de Varsovie, ne suit plus.

Ce n'est certes pas par manque d'effort de la part des Russes que la conférence du 1er mars n'a pas réussi à réunir les vingt-cinq partis auxquels les Russes ont adressé leur invitation voilà près de douze mois. En vérité, on pourrait dire qu'ils sont même allés jusqu'à éliminer M. Krushchev de la direction du parti communiste et du gouvernement soviétique dans leurs efforts pour apaiser les Chinois et les assurer du désir d'amitié russe. Les successeurs de M. Krushchev ont alors tout fait pour se concilier la bienveillance des Chinois et de leurs partisans, sauf abandonner complètement l'idée de convoquer la réunion. Ils ont tout d'abord remis celle-ci, qui devait avoir lieu en décembre, au mois de mars. Puis, M. Kosygin, le nouveau premier ministre, a fait un pèlerinage à Pékin, Hanoi et Pyongyang et offert aux Chinois et à leurs amis une reprise ou un accroissement de l'aide économique et militaire russe. Dans le même temps, les Russes ont voulu limiter l'importance de la réunion du 1er mars en la situant au niveau d'une simple "consultation" sur des questions non controversées et ont promis qu'il n'y serait pas du tout question de condamner les Chinois ou de les exclure du mouvement communiste. Tout ce que les Russes demandaient en retour, c'était d'être à même de tenir la réunion à laquelle ils s'étaient engagés du temps de Krushchev, parce que y renoncer complètement eut entraîné une trop grande perte de prestige pour le leader nominal du mouvement communiste mondial.

Mais les Chinois sont restés froids aux invites des Russes. Loin de considérer celles-ci comme un signe de bienveillance, ils y virent un signe de faiblesse et décidèrent de tirer parti de leur avantage au maximum. Au lieu de cesser leur polémique anti-russe, ils ont continué à déverser leur avalanche de mots pendant toute la durée de la réunion de Moscou en répétant à l'envie que les successeurs de Moscou étaient tout aussi exécrables et "révisionnistes" que lui-même l'avait été. Et de peur que quiconque ait des doutes sur leur point de vue à l'égard de la réunion de Moscou, ils ont publié, la veille de son ouverture, une longue et violente dénonciation d'un ouvrage de M. Boris Ponomaryov, directeur des départements internationaux du parti communiste soviétique. Ils ont qualifié le livre "d'encyclopédie du révisionnisme" et accusé M. Ponomaryov de faire du "krushchevisme sans Krushchev". M. Ponomaryov était l'un des délégués russes à la réunion du 1er mars.

Les Chinois sont de toute évidence peu disposés à faire des concessions ou à rendre la position des Russes plus aisée. Les nouvelles assurances données par M. Kosygin n'ont pas suffi à les amener à participer à une réunion à laquelle ils avaient d'emblée été hostiles et dans laquelle ils n'ignoraient pas que les Russes jouiraient d'un appui majoritaire substantiel. Les communistes chinois, semble-t-il, ne font pas beaucoup confiance aux Russes.

Que veulent donc les communistes chinois? Leur position est en fait plus claire — parce que plus intransigeante que celle des Russes. Ils arguent que les divergences existant entre eux-mêmes et les Russes sont de caractère majeur, qu'elles portent sur des aspects fondamentaux de la politique, de la stratégie et de l'idéologie communistes, et que, tant que ces divergences ne seront pas aplanies, il ne saurait y avoir de véritable "unité" dans le mouvement communiste. Le moyen évident de les surmonter est de tenir des entretiens bilatéraux entre le parti communiste chinois et le parti communiste russe et, alors seulement, si un accord intervenait, d'organiser une conférence mondiale des partis communistes. Tant qu'un tel accord ne sera pas intervenu, — prétendent les Chinois — il ne sert de rien de tenir une quelconque conférence. En vérité, disent-ils, les Russes n'ont aucun droit d'en convoquer une.

Certains signes indiquent que les successeurs de M. Krushchev sont près à faire quelque effort pour se mettre à la portée des Chinois. Ils ont établi une série de propositions qui, croit-on savoir, ont été également présentées à la réunion de Moscou, propositions destinées à amener une amélioration progressive des relations sino-soviétiques. Elles réclament la cessation de la polémique publique, des conversations bilatérales avec le parti chinois, des consultations sur les questions majeures de politique étrangère, ainsi qu'un accroissement du commerce sino-soviétique et de la collaboration scientifique et technique entre les deux pays. Rien n'indique toutefois que les dirigeants chinois sont disposés à répondre favorablement à cette démarche russe. Ils tenaient sans aucun doute à voir comment se comporteraient les Russes à la réunion de Moscou; il es certain qu'ils voulaient que les Russes fissent un geste qui marquât de façon très nette la reconnaissance de l'autorité de la Chine dans le mouvement communiste.

De toute évidence, en dépit des efforts de Moscou pour se les concilier, les Chinois continuent de faire preuve d'une extrême intransigeance.

CA VOUS REGARDE . . .
(suite de la page 3)

C'est ainsi qu'elle se jugea tout à fait indigne d'être admise dans l'association de la Sainte-Famille, parce qu'à cette époque, "dire alors un saint et une personne de la Sainte-Famille était une même chose". Quand elle en devint membre après seulement sept ou huit mois de séjour au Sault Saint-Louis, "elle se crut obligée de travailler de nouveau à sa perfection pour ne pas dégénérer de cette ferveur où était alors la Sainte-Famille".

NOMINATION . . .
(suite de la page 1)

nances à Ottawa et y demeura pendant douze années. En 1955, M. Bériault remplit les fonctions d'évaluateur et de directeur du personnel enseignant de la commission des écoles séparées d'Ottawa. Il quitta ce poste en 1959 pour assumer les fonctions d'administrateur de l'Association des Commissions des Ecoles bilingues d'Ontario qu'il continue à exercer aujourd'hui. Il est en outre de la commission des écoles séparées d'Ottawa et membre du comité exécutif de l'Institut ontarien des programmes d'études.

Les autres membres du Conseil de Développement et des Lignes de conduite au ministère de l'Education sont MM. J. A. Bascom St-John et C.A. Mustard.

NOTICE

BY-LAW NO. 1-65

R.C.S.S. Town of Chelmsford

A By-law of the Board of Trustees of the Roman Catholics for the Town of Chelmsford in the District of Nickel Belt to raise by way of loan the sum of Eighteen thousand dollars "$18,000.00" for the purpose herein mentioned.

WHEREAS The Board of Trustees of the Roman Catholics for the Town of Chelmsford in the District of Nickel Belt require to borrow the sum of Eighteen thousand dollars to raise funds for the purposes of constructing a school library and other improvements and for such purposes to issue debentures therefore bearing interest at the rate of six per cent 6% per annum.

AND WHEREAS it is expedient to make the principal of the said debt repayable in four annual payments of such amounts respectively that the aggregate amount payable for principal and interest in any year shall be equal or nearly as may be to the amount so payable for principal and interest in each other years, provided that instalment may be for an even $100.00 or multiple therof, and the annual instalment of principal and interest may differ in amounts sufficiently to admit thereof:

AND WHEREAS it will be necessary to raise during the respective years of the said period of four years the respective sums set forth in the fourth column of schedule "A" hereto which is hereby declared to be and form part of By-law, to pay the yearly sum of principal and interest as they become due:

AND WHEREAS the amount of the whole rateable for Separate school purposes in the said section of R.C.S.S. Town of Chelmsford and according to the last revised assessment roll in one million six hundred and sixty seven thousand, seven hundred and fifteen dollars $1,667,715.00,

AND WHEREAS there is presently a debenture debt or mortgage debt of $419,400.00 of the said Board of Trustees of the R.C.S.S. Town of Chelmsford.

NOW THEREFORE the Board of Trustees of the R.C.S.S. Town of Chelmsford

Enacts as follows:

1. That for the purposes aforesaid there shall be borrowed the sum of Eighteen thousand dollars $18,000.00 and debentures of the Board of Trustees of the R.C.S.S. Town of Chelmsford, shall be issued therefore in sums not less that $100.00 each, bearing interest at the rate of six 6% per cent per annum and having coupons attached for the payment of interest annually.
2. The debentures shall all be dated the First day of May and shall be payable in four yearly instalments on the First day of May of the years 1966 to 1969 both dates inclusive and the respective amounts of principal and interest payable in each of such years shall be set forth in Schedule "A" hereto.
3. The debentures as to both Principal and Interest shall be expressed in Canadian currency, payable at the Bank of Nova Scotia in Chelmsford, Ottawa, Montreal and Quebec.
4. The Chairman and Secretary-Treasurer of the said Board of Trustees shall sign and issue the said debentures shall be sealed with the corporate seal of the said Board of Trustees. The interest coupons attached to the debentures shall be signed by the Secretary-Treasurer and his signature thereon may be written, stamped, lithographed or engraved.
5. During the four years, the currency of the said debentures, the respective sums set forth in the fourth column of Schedule "A" hereto shall be levied and collected annually by a special rate sufficient therefore over and above all other rates in the same manner and from the like persons and property, by, from or out of which other rates are levied, raised and collected for the said period of four years and upon all Separate School supporters of the said school section liable for the said Debentures.
6. The said sum of Eighteen thousand dollars "$18,000.00" so borrowed and interest thereon and the said debentures shall be and the same are hereby made a charge upon the school houses premises and on the real personal property vested in the said Board of Trustees of the R.C.S.S. Town of Chelmsford hereinafter imposed until the said debentures and each and every one of them together with all interest thereon shall have been fully paid and satisfied.
7. The said debentures may contain any clause for registration thereof, authorized by any Ontario Statute relating to the Municipal debentures in force at the time of issue thereof.

Read a first, second and third time and finally passed this eleventh day of March, 1965 as witness the Corporate Seal of the Board.

A. E. Vaillancourt CHAIRMAN — **J. A. Gratton** SECRETARY-TREASURER

Sylvio Lavallee TRUSTEE — **Marcel Rodrigue** TRUSTEE

SCHEDULE "A"

DUE DATE	PRINCIPAL	INTEREST	TOTAL
May-1-1966	4,200.00	1,080.00	5,280.00
May-1-1967	4,500.00	828.00	5,328.00
May-1-1968	4,600.00	558.00	5,158.00
May-1-1969	4,700.00	282.00	4,982.00
TOTAL	18,000.00	2,748.00	20,748.00

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942 — Journal hebdomadaire publié et imprimé par — Les Arts Graphiques Limitée — 122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario — $3.00 par année

- Membre -

Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice: Mme Yvonne Lemieux — Rédacteur-en-chef: Germain C. Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

LE COURRIER DOMINICAL

"La paroisse est un centre de secours mutuel où doit régner le précepte de la charité"

PAUL VI

Paul VI précise le sens de la réforme liturgique

CITE DU VATICAN — Les critiques suscitées par la réforme liturgique ont été analysées par le pape dans une allocution qu'il a prononcée au cours de l'audience générale hebdomadaire. Paul VI relève que ces critiques portent notamment sur certaines innovations dont notamment celle de recevoir la communion debout et celle de la fin brusque de la messe.

"Avant, disent les conservateurs, a souligné le pape, chacun pouvait prier à sa guise . . . à présent *tout le monde* répond, tout le monde s'agite, il n'y a plus de paix et l'on comprend moins qu'avant".

Ces critiques procèdent, de l'avis du pape, d'une absence de pénétration du sens des rites religieux et d'une certaine "indolence spirituelle qui ne veut pas fournir d'effort personnel d'intelligence et de participation pour mieux comprendre et mieux accomplir le plus sacré des actes religieux".

Le Saint-Père a admis que la réforme, en bousculant certaines habitudes pieusement observées, produisait une certaine désorientation et un certain agacement. Mais des explications et une assistance prêtée avec sollicitude peuvent faire rapidement disparaître l'une et l'autre.

"Quoi qu'il en soit, a ajouté le pape avec force, il ne faut pas croire qu'après quelque temps on reviendra dévôts et paresseux comme avant. Non, le nouvel ordre devra être différent, il devra empêcher et secouer la passivité des fidèles qui assistent à la messe. Avant, il suffisait d'assister, à présent il faut participer. Avant la présence suffisait, à présent l'action et l'attention sont nécessaires. Avant quelqu'un pouvait sommeiller et peut-être même bavarder, à présent non, il faut écouter et prier".

Une accoutumance

Après avoir fait ressortir qu'à côté des critiques il y avait les manifestations d'enthousiasme de ceux qui voient dans la réforme un moyen de "comprendre finalement et de suivre la cérémonie compliquée et mystérieuse de la messe", le pape a conclu:

"Cette admiration, cette sainte excitation, s'apaiseront aussi sans doute pour faire place à une paisible accoutumance. A quoi l'homme ne s'habitue-t-il pas? Mais il faut croire que l'intensité religieuse que réclame la nouvelle forme de rite ne s'atténuera pas, non plus que le sentiment que l'on doit avoir d'accomplir simultanément deux actes spirituels: l'un de participation véritable et personnelle au rite, avec tout ce qu'il comporte d'essentiellement religieux, l'autre de communion avec l'assemblée des fidèles.

"Des actes qui tendent, le premier, à l'amour de Dieu, le second à l'amour du prochain. Voilà l'Evangile de la charité qui se réalise dans les âmes de notre temps et c'est vraiment une chose belle, nouvelle grande, pleine de lumière et d'espérance. Mais rien ne pourra se faire, dans ce nouveau spirituel, sans votre coopération, sans votre participation".

Apôtre de Marie

Le jour de l'Assomption 1650, en levant les yeux vers l'ostensoir, Marguerite Bourgeoys aperçoit le Dieu de l'hostie sous les traits d'un enfant d'une beauté incomparable. En la fête de sa Mère, Jésus se gagne ainsi l'apôtre de Ville-Marie. Plus que jamais Marguerite s'attache à Jésus et à sa Mère, qu'elle prend pour modèle.

Par amour de la Vierge, elle enseignera aux enfants, elle préparera les jeunes filles au mariage, elle aidera les jeunes mamans. Comme Marie, elle et ses filles se feront voyagères. Nous lui devons le sanctuaire de Bonsecours, édifié grâce à son dévouement.

La spiritualité toute mariale de notre bienheureuse Marguerite Bourgeoys continuera longtemps d'inspirer l'âme des Canadiens, illuminée par le sourire de notre Mère du Ciel.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada,

25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

. . . cà vous regarde

par
Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur national de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha

Kateri Tekakwitha, comme nous l'avons dit, se pensait d'abord la plus indigne des chrétiens de sa bourgade. Brentôt cette comparaison ne suffisait plus. Malgré son innocence exceptionnelle, elle se croyait la plus vile de tous les êtres humains, alors précisément qu'on la louait de toutes parts. De là, à vouloir être estimée à sa juste valeur, c'est-à-dire comme la pécheresse des pécheresses, il n'y avait qu'un pas. "Travaillez au mépris de vous-même recommandait saint Jean de la Croix, et désirez que le prochain vous méprise." Paroles d'un grand mystique, ignorées de la vierge agnière; paroles dont elle a cependant assimilé la substance sous les ciels du nouveau monde.

De son côté, discrétion entière au sujet de ses pénitences et de ses vertus au cours des trois dernières années à la Mission Saint-François-Xavier. Seul le missionnaire, son confesseur, était au courant de sa vie intérieure. Et même, pas tout à fait. Elle ne tenait pas à se faire valoir auprès de la Robe noire.

"O Kateri, lui dit un jour le Père Cholenec, une grande gloire t'attend au ciel!"

Elle se rebiffa. De quel droit et à quel titre une créature aussi coupable de tant de crimes oserait-elle se promettre la récompense promise aux saints? Cela, elle n'arrivait pas à le comprendre. "

(suite à la page 2)

Vient de paraître à FIDES

MON ENCRIER

par Jules Fournier

JOURNALISTE de combat Jules Fournier fut, selon le témoignage d'Olivar Asselin, "l'intelligence la plus complète et la plus fine qui ait paru parmi nous". Son style violent, spontané, à l'emporte-pièce rend, encore aujourd'hui, le climat batailleur et intense qui existait en 1910 dans les journaux alors en vogue: Le Nationaliste, Le Canada, Le Devoir.

"Pendant les treize années où il a tenu une plume dans les différents journaux auxquels il a collaboré, écrit Adrien Thério dans sa présentation, *Jules Fournier a fait du journalisme de combat. Patriote convaincu et nationaliste ardent, son talent de polémiste l'a amené à faire et défaire des réputations mais lui a fourni en même temps l'occasion d'écrire ses plus beaux articles. Il s'est laissé aller à des excès et certains personnages du temps en ont souffert peut-être injustement, mais en polémique, il est difficile de toujours faire la part des choses. Fournier n'a jamais pratiqué son art pour le seul plaisir d'injurier ou de ridiculiser ses ennemis. Asselin lui faisait parfois la remarque qu'il oubliait vite le mal qu'il disait de certaines gens. C'est qu'il savait pardonner, reconnaître le mérite ou reconnaître ses torts. Si excès il a commis, ces excès permettent au lecteur d'aujourd'hui de mieux comprendre la nature et les dons littéraires de Fournier."*

Maintenant entré dans la collection du "Nénuphar", *Mon Encrier* devient un classique de notre littérature. Cette nouvelle édition de luxe contient, en plus de l'introduction de M. Adrien Thério et de la préface originale d'Olivar Asselin une chronologie de l'époque de Fournier, une chronologie de Fournier lui-même, une bibliographie de ses oeuvres et des principales études à son sujet. Un magnifique volume de 350 pages, en vente aux Editions Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, Canada et dans toutes les bonnes librairies.

$4.50

58 **De l'atelier au Séminaire**

plexe, réalité souverainement nécessaire, mais difficile à décrire bien qu'on s'en rende compte tout de suite là où elle manque, n'est pas une chose qui s'acquiert en un rien de temps. Qu'on se rappelle seulement que le séminaire ne met pas moins de douze ans à la créer.

"Or, c'est là le facteur prédominant qui règle non seulement la liturgie et les fonctions du culte, mais aussi le maintien extérieur, le sérieux de la vie, l'angle visuel sur le monde et sur tous les problèmes qui surgissent à l'horizon. Voilà pourquoi une direction suivie dans le choix et la poursuite de la vocation chez les jeunes gens qui, parvenus à un certain âge, décident de s'orienter vers le sacerdoce, représente pour le directeur spirituel un devoir de conscience.".

Ceux qu'il faut écarter.

Le P. Marchetti, S.J., qui s'est acquis tant de mérites dans le domaine si capital de la formation du clergé, résume ainsi les diverses catégories de séminaristes qui, en conformité avec les règles formulées par un grand nombre d'Evêques d'Italie pour leurs séminaires respectifs, doivent être éliminés, parce qu'ils ne donnent pas d'espoir fondé de devenir un jour de bons prêtres, utiles à l'Eglise:

"Les jeunes gens qui font soupçonner qu'ils souffrent de quelque attaque ou diminution dans leurs facultés mentales, surtout s'ils descendent de parents déjà tarés ou, encore, si faibles de constitution qu'ils seraient incapables de supporter les fatigues des études ou les charges du ministère sacerdotal; ou bien méticuleux à l'extrême en ce qui regarde le soin de leur propre santé.

(à suivre)

De l'atelier au Séminaire 55

"Aussi, est-il important que le prêtre à qui tel jeune homme aura confié son désire d'entrer au séminaire se rende compte discrètement et suavement s'il est suffisamment humble et obéissant, dans ses idées et dans son activité. Comme l'affirme Mgr Lagrange: "La docilité est la pierre de touche par quoi le directeur et le supérieur discernent les "appelés" des "illusionnés" qui sont conduits par un attrait superficiel et humain."

"Caractère malléable et parfait équilibre mental, voilà ce qui compte tout particulièrement et dont il convient de s'assurer d'abord! reprend le P. Poage.

"Il serait bon aussi que le prêtre, en faisant plus ou moins longtemps travailler intellectuellement le candidat au sacerdoce, se rende compte s'il pourra acquérir le minimum de science et de culture indispensables.

"De plus, le directeur habituel de ce jeune homme pourrait l'envoyer au Grand Séminaire, par exemple, faire une petite retraite. Et là, pendant quelques jours, un des directeurs du séminaire, un "spécialiste" de vocations l'examinerait dans des conditions très favorables.

"Des hommes un peu âgés éprouvent souvent de grandes difficultés à se plier à la routine, si astreignante pour eux, de la vie du séminaire, et s'ils ont un caractère assez peu docile, il est fort à craindre qu'ils ne soient une source de graves mécomptes pour leurs supérieurs, ou qu'ils ne créent de sérieuses dissensions parmi leurs confrères plus jeunes.

Gilles Pelletier

baron et capitaine

Son sourire fait naître sur sa figure mille et un petites rides. Et il se prolonge. Jusqu'à ce qu'il rejoigne le vôtre.

Vêtu d'un imperméable beige et le cou enroulé dans un tartan ronge, Gilles Pelletier traîne avec lui le fantôme de tous les personnages qui nous l'ont rendu attachant.

Pour bavarder, nous nous étions installés dans un petit coin tranquille du foyer des artistes. Soudain, le coin est envahi par un groupe de femmes, venues de Shawinigan pour visiter les studios de Radio-Canada. "Oh! Monsieur Pelletier! Oh! notre Capitaine! Voulez-vous nous donner un autographe?"

C'en était fait de notre tranquilité. Notre coin s'est transformé en une ruche bourdonnante d'exclamations et l'on dévorait des yeux ce comédien grand et si simple. Souriant, Gilles Pelletier a signé avec bonhomie tous les papiers qu'on lui tendait.

Tous les mardis à 9 h. 30 du soir, Gilles Pelletier devient le Baron d'Escorval dans la série policière **Monsieur Lecoq**. Adaptée pour la télévision par Jean-Louis Roux, la série s'inspire de l'oeuvre d'Emile Gaboriau, également intitulée **Monsieur Lecoq**: "Le premier roman policier de la littérature française". Parlant de l'oeuvre de Gaboriau, Conan Doyle ne disait-il pas: "Je me suis inspiré de monsieur Lecoq pour créer mon personnage de Sherlock Holmes". Selon Gilles Pelletier, la série, policière par certains côtés, s'inspire toutefois de l'histoire.

—Dans cette série de **Monsieur Lecoq**, comment définissez-vous le personnage que vous jouez?

—C'est un aristocrate. Bon, banalement bon, il nourrit pour son fils un amour très grand. Pour le mieux décrire, on pourrait ajouter cette phrase bien connue: "Sa bonté n'avait d'égale que sa droiture". Il n'a pas beaucoup de pittoresque. A vrai dire, il n'en a pas. Ce qui le caractérise, c'est sa bonté.

Gilles Pelletier rend ses personnages avec tant d'authenticité que je lui ai demandé de quelle façon il aborde un rôle. Le comédien m'explique que dès qu'il reçoit un texte, il s'isole. Il fait une première, une deuxième, une troisième lecture. Il n'en discute avec personne. "Pour éviter, dit-il, les préjugés. Je ne reçois aucune impression intellectuelle. Tout est d'ordre émotif. Je sens. Et du texte que je lis ainsi, je ne retiens que les actions qu'il implique".

—Est-il plus facile de rendre un personnage avec lequel vous vous trouvez des affinités?

—Non. Plus le personnage est différent de moi, plus le phénomène que Brecht appelle "la distanciation" entre en jeu. Je le vois mieux. Je le cerne.

Gilles Pelletier a joué de nombreux rôles et des plus sympathiques. Il est impossible de les nommer tous. Qui ne se souvient du capitaine Aubert, ce vieux de mer, solide comme un chêne? Guy Dufresne en avait fait le personnage principal de la série **Cap-aux-Sorciers**.

Pour Gilles Pelletier, centrer l'émission sur un personnage est le secret du téléroman. Les téléspectateurs se plaisent à retrouver, chaque semaine, des personnages qu'ils ont appris à aimer. L'intrigue a moins d'importance. Selon lui, Germaine Guèvremont avait compris cela avec son fameux **Survenant**.

Chaque semaine aussi, nous retrouvons Gilles Pelletier dans le téléroman **Rue de l'Anse**, où il joue le rôle du capitaine Félix Joly. Ce qui différencie cette série des autres, c'est qu'elle décrit non pas quelques personnages mais la vie de tout un canton. C'est la vie simple des gens d'un petit village, avec sa routine quotidienne, ses imprévus, ses problèmes.

Parlant du travail de comédien, Gilles Pelletier le voit comme un travail d'interprétation uniquement. Le comédien est fait pour servir des chefs-d'oeuvre.

Gilles Pelletier est un des trois directeurs de la Troupe de Gésu. Cette Troupe ne joue que devant des publics d'étudiants et ne leur présente que des chefs-d'oeuvre des répertoires classique ou moderne. Ce travail le passionne parce qu'il travaille pour l'avenir. "Nous préparons, dit-il, le public de demain".

Gilles Pelletier est né à Saint-Jovite, dans les Laurentides. Issu d'une famille de marins, il a l'amour de la mer et, pendant la belle saison, il navigue sur "La Turlute".

Jos Pétrin par ROQUEMBERT

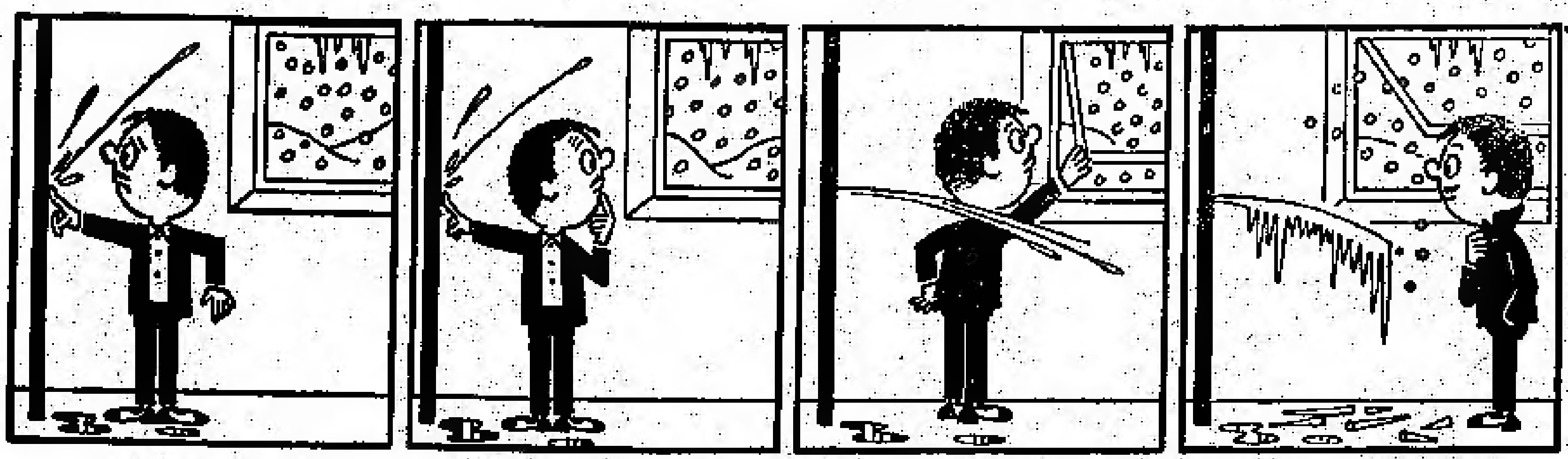

P'tit Pedro par DE LA TORRE

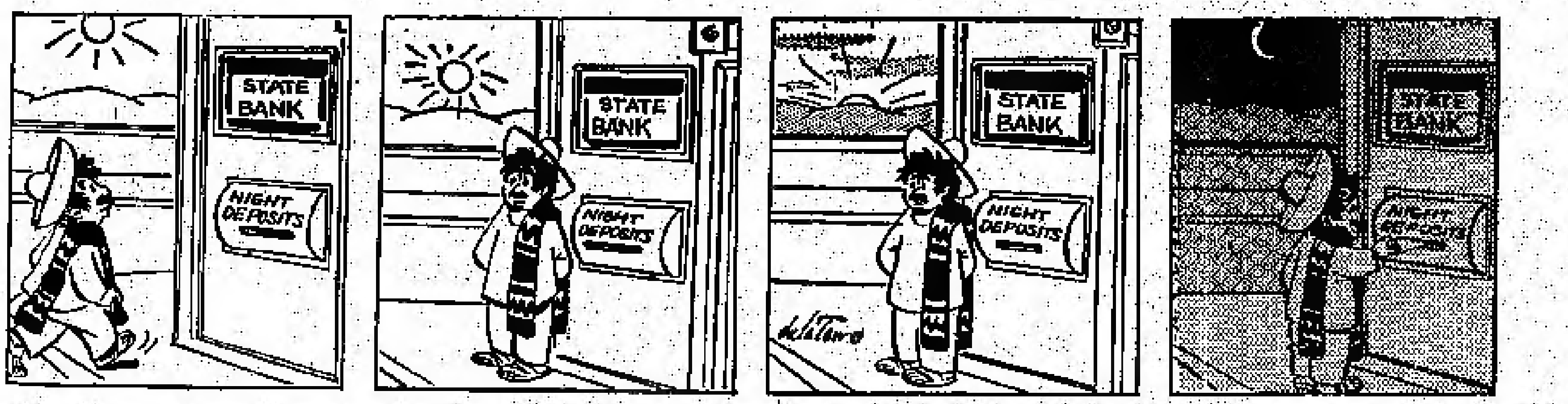

Napoléon par McBRIDE

56 **De l'atelier au Séminaire**

"De même, ceux parmi eux qui entrent dans quelque communauté religieuse doivent être capables de s'adapter à l'esprit et à la discipline qui y règne. S'ils ne sont pas assez malléables pour cela, c'est là une preuve péremptoire qu'ils ne sont pas appelés à ce genre de vie."

Don Giuseppe Siri, aujourd'hui Cardinal-Archevêque de Gênes, ne parle pas autrement. "Un directeur spirituel, écrit-il, ne doit jamais perdre de vue que les jeunes gens qui n'ont pas été habitués, dès leur enfance, à la discipline ecclésiastique, sont en butte, la plupart du temps, à des difficultés toutes spéciales que l'on ne peut ignorer sans créer chez eux des défauts bien graves.

"La première de ces difficultés consiste à se plier entièrement à la discipline du séminaire et à en bien prendre l'esprit. Une fois entrés dans le clergé, non seulement leur apostolat, mais leur vie même deviendra sujette à l'Evêque, à leurs supérieurs immédiats, aux exigences canoniques; non seulement leur action doit se plier aux directives de l'autorité compétente comme aux plus minutieuses prescriptions de la législation ecclésiastique, mais davantage encore leur pensée et leur volonté. Or, ils ont joui sur presque tous ces points, dans leur vie antérieure, d'une liberté à peu près complète; de cette liberté, ils ont usé à leur guise et même ont décidé dans le passé comme bon leur a semblé, contractant par là une habitude peut-être despotique à leur propre égard.

"C'est là une coutume dont on ne se défait pas facilement."

De l'atelier au Séminaire 57

Le manque d'ouverture.

"Le manque de candeur, dit encore le P. Poage, est un autre facteur qu'il importe d'examiner avec soin. Des hommes d'un certain âge ont une grande répugnance à s'ouvrir sur leurs pensées ou leurs aspirations les plus intimes. Il leur arrive parfois de se faire très réticents en s'entretenant avec leurs directeurs spirituels de leurs doutes sur leur vocation.

"A tout prix, il faut découvrir quelque remède à une telle tournure d'esprit, avant de leur permettre de s'engager plus avant. Autrement, les tentations les trouveront facilement désarmés et ce sera l'affaire de peu de temps avant qu'ils ne plient bagage et ne s'éloignent . . ."

L'adaptation au milieu religieux.

"Mais voici un autre détail parfois embarrassant, reprend Mgr Siri: ce n'est pas toujours si simple que cela de se fondre dans un esprit de vraie compréhension, de charité et d'égalité avec le reste du clergé, surtout si l'on a apporté avec soi un certain bagage d'idées un tant soit peu méprisantes et réformatrices et qu'on a l'habitude de méthodes rapides et faciles. Il faut apprendre à considérer comme sa famille propre tout le clergé, du premier au dernier de ses membres, et prendre bien garde de ne pas trop se refermer dans un petit cercle d'amitiés parfois exclusives, ou de compréhension, d'affinité ou de sympathie plus chaudes ou plus spontanées.

"Voilà donc une autre tâche pour le directeur spirituel, qui doit commencer très tôt à prendre les initiatives qui s'imposent à cette fin. La mentalité ecclésiastique, idée simple et com-